



Réunion du Bureau du 19/08/2020

7

BUREAU :

Alain Pignol et Christophe Pomel quittent le bureau.

Vincent Marchal se propose pour y entrer.

POINT LICENCES

- 120 générées
- 80 payées.
- Un rappel sera envoyé à ceux qui n'ont pas encore renouvelé.
- De nouvelles permanences vont se mettre en place.

AGENDA :

- 6 septembre : AG comité.
- 15 septembre : réunion du bureau à 20h.
- 27 septembre : AG Ligue.

DIVERS

- **Le nouveau site du club** sera en ligne dès le mardi 25 août.
- **Achat de gourdes** : le club a acheté 500 gourdes qui seront personnalisées pour chaque joueur. Coût de l'opération : 1000€
- Il faudra vérifier le **vidéo projecteur** du gymnase Council après plusieurs mois inutilisé.
- **Le budget prévisionnel** est à modifier en fonction de l'évolution des restrictions dûes à la COVID.
- Il faut faire assez vite le dossier de renouvellement de la **labellisation Ecole française de Mini Basket**.

SPORTIF :

- Les gymnases d'Issoire sont pour le moment interdits à la pratique sportive.
- Les U18F et U15F sont engagés en R1
- Il n'y aura pas d'équipe SG2
- Les équipes sénières filles et garçons se retrouvent pour une partie de leur préparation le samedi 29 Août : course d'orientation l'après-midi suivie d'un pique-nique convivial. Les SF1 participent à un tournoi à Firminy le lendemain.
- Les entrainements des SF ont repris le 17 août en extérieur pour le moment.

Boutique :

La marque Joma a présenté sa gamme de vêtements sportifs mais le bureau n'a pas entériné ce partenariat.

ANIMATION :

Le tournoi de pétanque est reporté en juin.

Des incertitudes pour celui d'Halloween en raison des restrictions dûes au COVID

Bruno Stawski reprendra contact par mail avec les membres de l'animation.

PROTOCOLE COVID

L'entraîneur sera le référent pour chaque équipe et Pascal Moiroux sera le manager COVID. Le listing de présence sera celui des convocations sur le site et devra être rempli par tous les entraîneurs. Le protocole interne au club est en cours d'élaboration et sera diffusé sur le site.

Le club s'est basé sur le protocole de la FFBB.

AG du club :

- En raison de l'épidémie de la COVID 19 elle est reportée à une date ultérieure. Le cas échéant, elle pourrait se faire de façon mixte (présentielle et à distance). Le club a 6 mois après l'arrêt des comptes pour faire l'AG donc potentiellement jusqu'au 27 décembre.